

COMMUNE DE BUSCHWILLER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BUSCHWILLER DE LA SEANCE DU 06 JUIN 2017

Sous la présidence de Mme Christèle WILLER, Maire

Madame le Maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et ouvre la séance à 19h15

PRESENTS : Daniel ALLEMANN, Audrey BAUMANN, Bernard BOEGLIN, Jacques DUCRON, Denise HECHT, Denis HUTTENSCHMITT, Claudine MUNCH, Roger OBERMEYER, Jérôme SITTER, Christian WEIGEL, Christèle WILLER.

ABSENTS EXCUSES ET NON REPRESENTES : Marie-Jeanne BAUMANN

ABSENTS NON-EXCUSES : Patrick MULLER

ONT DONNE PROCURATION : Emmanuel GERRER qui a donné procuration à Mme Christèle WILLER

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle KLEIN secrétaire de mairie

Le quorum étant atteint, Mme le Maire invite les élus à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 03 AVRIL 2017
2. MOTION EUROAIRPORT
3. NOMINATION D'UN GARDE-CHASSE
4. VENTE DE TERRAINS PAR LE CONSEIL DE FABRIQUE
5. ASSOCIATIONS
6. ZONE HUMIDE : MISE EN PLACE DE PANNEAUX PEDAGOGIQUES
7. RAPPORTS DES COMMISSIONS COMMUNALES
8. RAPPORTS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES
9. DIVERS

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2017

Après avoir rappelé les principales décisions prises lors de la séance susvisée et précisé qu'aucune remarque n'avait été faite au sujet du procès-verbal, Mme le Maire propose au conseil d'approuver ce dernier.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal de la séance du 03 avril 2017 et le signe séance tenante.

2. MOTION EUROAIRPORT

Mme le Maire informe l'assemblée que des statistiques publiées au début de l'année 2017 font état d'un accroissement significatif et continu depuis 2012 du nombre d'envols la nuit entre 23 heures et 6 heures le matin depuis l'EuroAirport.

Cet accroissement doit être mis en relation avec l'augmentation des interpellations légitimes auxquelles doivent répondre les élus des communes riveraines de l'aéroport au sujet des nuisances sonores nocturnes générées par les envols entre 23 heures et 6 heures le matin.

Force est de constater que cette tranche horaire est particulièrement sensible pour la population car les émergences de bruit à chaque décollage sont perçues de manière amplifiée durant cette période de nuit où chacun a le droit de bénéficier d'un repos nocturne de qualité.

Si l'EuroAirport est un vecteur essentiel de la vie économique et sociale du bassin de vie de la Région des 3 Frontières, son développement peut et doit rester compatible avec les attentes de bien-vivre des populations riveraines.

M. C.WEIGEL souhaite savoir s'il ne serait pas possible de revoir les trajectoires d'envol des avions et d'éliminer la courbe ELBEG. Mme le Maire lui répond que cette trajectoire d'envol permet d'éviter le survol de l'agglomération de Bâle. M. C.WEIGEL indique qu'il serait bon de revoir l'équilibre des nuisances sonores.

Mme le Maire rappelle aux conseillers la possibilité pour chaque concitoyen d'émettre des réclamations auprès du service environnement de l'Euroairport.

Elle propose de voter la motion suivante : pour préserver la qualité de vie de nos concitoyens et sans que cela ne pénalise aucunement le développement des activités de l'EuroAirport, le Conseil Municipal de Buschwiller :

- ✓ exige l'interdiction de tout décollage d'avion entre 23 heures et 6 heures du matin, interdiction appliquée par de nombreux aéroports,
- ✓ demande, par ailleurs, pour réduire globalement les nuisances :
 - que l'envol direct vers le Sud soit privilégié pour tous les vols à destination du Sud,
 - que les décollages vers le Sud soient systématiquement effectués en seuil de piste.

M. C.WEIGEL juge cette motion trop légère et ensuite que les horaires soient identiques à ceux appliqués en Suisse à savoir l'interdiction de tout décollage entre 22 heures et 7 heures du matin et l'élimination de la courbe ELBEG. Il précise qu'il n'est pas opposé à l'Euroairport nécessaire à l'économie locale.

Après délibération, le conseil municipal, à 13 voix POUR (Daniel ALLEMANN, Audrey BAUMANN, Bernard BOEGLIN, Jacques DUCRON, Denis HUTTENSCHMITT, Claudine MUNCH, Roger OBERMEYER, Jérôme SITTER, Christian WEIGEL, Christèle WILLER), dont 1 PROCURATION (Emmanuel GERRER) et 1 voix CONTRE (Denise HECHT)

- ✓ exige l'interdiction de tout décollage d'avion entre 23 heures et 6 heures du matin, interdiction appliquée par de nombreux aéroports,
- ✓ demande, par ailleurs, pour réduire globalement les nuisances :
 - que l'envol direct vers le Sud soit privilégié pour tous les vols à destination du Sud,
 - que les décollages vers le Sud soient systématiquement effectués en seuil de piste.

3. NOMINATION D'UN GARDE-CHASSE

M. D.HUTTENSCHMITT indique qu'il convient de nommer un nouveau garde-chasse particulier assermenté sur la Commune de Buschwiller et propose de nommer M. Marc SCHWEITZER domicilié à Héisingue.

La fédération départementale des chasseurs du Haut-Rhin a émis un avis favorable.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la nomination de M. Marc SCHWEITZER en qualité de garde-chasse privé

4. VENTE DE TERRAINS PAR LE CONSEIL DE FABRIQUE

M. R.OBERMEYER fait savoir que par courrier du 21 avril 2017, les services de la Préfecture nous ont fait savoir que le Conseil de Fabrique de la Paroisse de Buschwiller a décidé de vendre les terrains désignés ci-après qui lui appartiennent à M. et Mme Aloyse GOEPFERT :

- ✓ Section 7 - n°167 lieu-dit « Vor dem Nibet » 13 ares 09 ca, terre
- ✓ Section 7 – n°168 lieu-dit « Vor dem Nibet » 07 ca, pré

Le prix de cette cession a été fixé à 790 €.

Le Conseil municipal est amené à émettre un avis sur cette cession, et propose d'émettre un avis favorable.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à la vente des terrains susvisés par le conseil de fabrique de Buschwiller.

5. ASSOCIATIONS

Mme D.HECHT fait savoir que par courrier du 17 avril 2017, le Cercle d'histoire Buchholz Buschwiller / Wentzwiller sollicite une subvention exceptionnelle de la Commune dans le cadre de la publication d'un livre sur Wentzwiller.

Cette demande a été étudiée lors de la dernière réunion Maire-Adjointes et elle propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 €.

Elle regrette toutefois de ne pas avoir été informés du coût de revient exact d'un livre.

M. C.WEIGEL souhaite savoir pour quelles raisons la Commune de Buschwiller subventionne un livre sur Wentzwiller ? Mme le Maire lui répond que cette association est commune aux deux villages. Elle précise également que la subvention annuelle 2017 de Wentzwiller est passée de 100 € à 700 €, ainsi qu'une subvention spéciale par le biais d'achats de livres.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 € au cercle d'histoire Buchholz.

6. ZONE HUMIDE : MISE EN PLACE DE PANNEAUX PEDAGOGIQUES

M. D. HUTTENSCHMITT indique que suite à la renaturation de la zone humide il convient de mettre en place une signalétique pour cet îlot de diversité.

En raison du manque de clarté du devis Mme le Maire propose de reporter cette décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

7. RAPPORTS DES COMMISSIONS COMMUNALES

7.1 COMMISSION URBANISME – M. ROGER OBERMEYER

- **Permis de construire modificatif accepté**

Référence : PC 068 061 16 F0002 – M01
Demandeur : STEINER Loïc
Objet : Modification de permis
Localisation du terrain : Section 1 - Parcelle 2
Adresse du terrain : 7A, rue de Hégenheim
Superficie : 1000 m²

- **Permis de construire annulés**

Référence : PC 068 061 17 F0003
Demandeur : CRON Yannick
Objet : Terrasse
Localisation du terrain : Section 10 - Parcelle 1
Adresse du terrain : 62, rue des Vosges
Superficie : 505 m²

Référence : PC 068 061 17 F0004
Demandeur : VOLLMER Yvon
Objet : Piscine
Localisation du terrain : Section 16 - Parcelles 460 & 510
Adresse du terrain : 4, rue du Vignoble
Superficie : 1091 m²

- **Déclarations préalables acceptées**

Référence : DP 068 061 17 F0003
Demandeur : SITTER Jérôme
Objet : Panneaux & portillons
Localisation du terrain : Section 10 - Parcelle 202
Adresse du terrain : 13, rue des Prés Verts
Superficie : 315 m²

Référence : DP 068 061 17 F0004
Demandeur : EL AZIZ Ahmed
Objet : Panneaux solaires
Localisation du terrain : Section 2 - Parcelle 62
Adresse du terrain : 15, rue de Wentzwiller
Superficie : 97 m²

Référence : DP 068 061 17 F0005
Demandeur : MENSCH Jean-Marie
Objet : Abri de jardin fermé
Localisation du terrain : Section 10 - Parcelle 206
Adresse du terrain : 6, rue des Prés Verts
Superficie : 544 m²

Référence : DP 068 061 17 F0006
Demandeur : SCI REBENBODEN
Objet : Ravalement de façade
Localisation du terrain : Section 16 - Parcelles 200 & 201
Adresse du terrain : 27, rue des Fleurs
Superficie : 2397 m²

Référence : DP 068 061 17 F0007
Demandeur : CRON Yannick
Objet : Mur de soutènement
Localisation du terrain : Section 10 - Parcelle 001
Adresse du terrain : 62, rue des Vosges
Superficie : 505 m²

Référence : DP 068 061 17 F0008
Demandeur : WERTENBERG Stéphane
Objet : Clôture
Localisation du terrain : Section 16 - Parcelle 551
Adresse du terrain : 6, rue du Vignoble
Superficie : 424 m²

Référence : DP 068 061 17 F0009
Demandeur : MARTZ Nathalie
Objet : Mur de soutènement
Localisation du terrain : Section 16 - Parcelle 463
Adresse du terrain : 11, rue des Vignoble
Superficie : 1000 m²

Référence : DP 068 061 17 F0010
Demandeur : VOLLMER Yvon
Objet : Piscine
Localisation du terrain : Section 16 - Parcelles 460 & 510
Adresse du terrain : 4, rue des Vignoble
Superficie : 1091 m²

Référence : DP 068 061 17 F0011
Demandeur : CRON Yannick
Objet : Terrasse
Localisation du terrain : Section 10 - Parcelle 001
Adresse du terrain : 62, rue des Vosges
Superficie : 505 m²

Référence : DP 068 061 17 F0012
Demandeur : DROUET MARCHANT Martine
Objet : Extension de terrasse & lucarnes
Localisation du terrain : Section 17 - Parcelle 341
Adresse du terrain : 35, rue des Ecureuils
Superficie : 610 m²

Suite à une question de Mme C.MUNCH, M. R.OBERMEYER fournit des explications complémentaires par rapport à ce dossier.

Référence : DP 068 061 17 F0014
Demandeur : SCHMITT Céline
Objet : Abri de jardin fermé
Localisation du terrain : Section 17 - Parcelle 329
Adresse du terrain : 18, rue des Ecureuils
Superficie : 680 m²

Référence : DP 068 061 17 F0015
Demandeur : HAENLIN Emmanuel
Objet : Piscine
Localisation du terrain : Section 1 et 17 - Parcelles 88 & 245
Adresse du terrain : 27, rue de Hélingue
Superficie : 333 m²

Référence : DP 068 061 17 F0016
Demandeur : VOLLMER Yvon
Objet : Local technique fermé
Localisation du terrain : Section 16 - Parcelle 510
Adresse du terrain : 4, rue du Vignoble
Superficie : 117 m²

Référence : DP 068 061 17 F0017
Demandeur : GABRIEL Joseph
Objet : Pergola
Localisation du terrain : Section 17 - Parcelle 35
Adresse du terrain : 39, rue des Fleurs
Superficie : 2647 m²

Référence : DP 068 061 17 F0019
Demandeur : JORDAN Daniel
Objet : Clôture
Localisation du terrain : Section 1 - Parcelle 198
Adresse du terrain : 10, rue des Fleurs
Superficie : 570 m²

• **Déclaration préalable annulée**

Référence : DP 068 061 17 F0002
Demandeur : ROSENBERG IMMOBILIER
Objet : Division de terrain
Localisation du terrain : Section 17 - Parcelle 336
Adresse du terrain : rue des Ecureuils/Hésingue
Superficie : 1149 m²

Référence : DP 068 061 17 F0013
Demandeur : LAZZARA Guiseppe
Objet : Véranda
Localisation du terrain : Section 16 - Parcelles 505, 504, 483 & 482
Adresse du terrain : 12B, rue du Raisin
Superficie : 354 m²

• **Certificats d'urbanisme acceptés**

Référence : CU 068 061 17 F0004
Demandeur : Maître WALD & LODOVICHETTI
Localisation du terrain : Section 3 - Parcelles 88 & 89
Adresse du terrain : 14, rue de Wentzwiller
Superficie : 448 m²

Référence : CU 068 061 17 F0005
Demandeur : ROSENBERG IMMOBILIER
Localisation du terrain : Section 17 - Parcelle 336
Adresse du terrain : rue des Ecureuils/Hésingue
Superficie : 1149 m²

Référence : CU 068 061 17 F0006
Demandeur : Maître LANG
Localisation du terrain : Section 2 - Parcelle 65
Adresse du terrain : 9, rue de Wentzwiller
Superficie : 715 m²

Référence : CU 068 061 17 F0007
Demandeur : Maître GREWIS
Localisation du terrain : Section 17 - Parcelle 431/178
Adresse du terrain : 31, rue de Hésingue
Superficie : 674 m²

Référence : CU 068 061 17 F0009
Demandeur : Maître GILQUIN
Localisation du terrain : Section 1 - Parcelle 102
Adresse du terrain : 3, rue de Hésingue
Superficie : 1366m²

7.2 COMMISSION SALLE POLYVALENTE / ASSOCIATIONS / CULTURE / SPORT – MME DENISE HECHT

Mme D.HECHT remercie ceux et celles qui ont bien voulu assister aux assemblées générales des associations, lorsqu'elle était indisponible.

Elle précise que la prochaine réunion de la commission aura lieu le 19 juin 2017, l'ordre du jour est le suivant : les demandes de subvention des associations; à noter que la plupart des dossiers ne sont pas complets, c'est-à-dire que certains des documents spécifiés dans la demande, disponible sur le site internet de la commune, manquent. Dans le même registre, il va falloir demander aux associations de se faire établir un n° Siret et un n° Siren, obligatoires lorsqu'elles souhaitent obtenir des subventions auprès de l'Etat ou de collectivités territoriales. Autres sujets de la réunion: le petit déjeuner citoyen et le jumelage.

Elle rappelle que le petit déjeuner citoyen aura lieu le 09 juillet 2017, les conseillers municipaux sont priés de s'inscrire pour des créneaux de disponibilité lors du petit déjeuner citoyen les 8 et 9 juillet prochains afin d'apporter leur aide pour cette manifestation.

Pour finir elle indique que la visite des Samadetois aura lieu du 25 au 28 août prochains; l'association des Amis de Samadet se charge du gros de l'organisation; la commune se charge du jour officiel, le dimanche 27 août 2017.

7.3 C.C.A.S.

Mme D.HECHT indique que lors du petit déjeuner citoyen, le CCAS s'occupera du lâcher de ballons et tiendra un petit stand de maquillage.

7.4 COMMISSION COMMUNICATION

Mme D.HECHT indique que les conseillers sont priés de lui fournir rapidement les textes à publier dans le prochain bulletin municipal de juillet 2017. Mme le Maire demande également à Mme D.HECHT de s'organiser pour la réalisation du diaporama pour la réception du nouvel an de 2018 et de voir si une tierce personne pourrait l'aider à réaliser le diaporama. Ceci en sachant qu'il y a déjà un an et demi de vie communale à traiter. Mme le Maire demande à Mme HECHT de prendre contact rapidement avec M. E.GERRER qui était volontaire pour réaliser cette tâche.

7.5 COMMISSION VOIRIE / QUALITE DE VIE / AGENTS COMMUNAUX

M. D.HUTTENSCHMITT fait savoir qu'un débroussaillage sur l'ensemble de la Commune est prévu le 07 juin 2017. Des essais de balayage-désherbage se feront également le 12 juin 2017. A ce titre il rappelle que chaque administré est chargé de l'entretien du trottoir devant sa propriété. Il demande à Mme HECHT d'insérer un article à ce sujet dans le prochain bulletin municipal.

M. C.WEIGEL souhaite savoir si un désherbage des allées du cimetière est prévu prochainement ? Mme le Maire lui indique que les agents communaux ont fait le nécessaire la semaine passée, mais qu'il est interdit depuis 2017 d'utiliser des produits phytosanitaires, de ce fait les mauvaises herbes repoussent rapidement. M. D. HUTTENSCHMITT indique qu'il testera un désherbeur électrique avec les agents communaux dans les semaines qui viennent. M. D.ALLEMANN précise que l'idéal dans un cimetière est de désherber à la main.

M. D.HUTTENSCHMITT précise également que l'herbe pousse dans certaines rues et que ceci est dû au macadam qui est à bout de souffle.

7.6 COMMISSION BATIMENTS – M. BERNARD BOEGLIN

M. B.BOEGLIN fait savoir que la commission se réunira le 20 juin 2017 à 19h00.

7.7 COMMISSION SCOLAIRE / JEUNESSE

Mme A. BAUMANN fait savoir que la fête de fin d'année de l'école aura lieu le 16 juin prochain à 18h00 à la salle polyvalente et qu'il est possible de réserver dès à présent des tartes flambées auprès des parents délégués. La fête du périscolaire est quant à elle prévue le 23 juin 2017 sur le site de Hégenheim.

Les activités scolaires ayant déjà eu lieu sont les suivantes : classe verte, demi-journée de prévention routière avec la présence d'un gendarme, spectacle en alsacien à la Comète.

Une sortie au zoo de Mulhouse est prévue le 23 juin prochain pour l'ensemble des écoliers. La mairie prendra en charge les frais de transports pour 513 €. Une sortie à la Comète aura également lieu le 29 juin prochain, aucune prise en charge financière n'est prévue par la Commune.

Pour finir elle précise que le conseil d'école est prévu le 20 juin 2017

Mme le Maire indique également que plusieurs élèves poursuivront leur cursus bilingue sur Héisingue dès 2017. Le minibus du périscolaire assurera la liaison entre Héisingue et Buschwiller pour les enfants se rendant au périscolaire. Une participation de 2 € sera demandée par enfant et par trajet soit 6 € par jour par enfant pour 3 trajets. Le restant des frais de transports étant à la charge de la Commune.

Mme le Maire précise qu'à long terme il faudrait envisager la création d'une classe bilingue sur Buschwiller pour des raisons logistiques, mais que c'est l'inspection académique qui autorise l'ouverture d'une telle classe.

7.8 COMMISSION BOIS / CHASSE / FORÊT

Mme le Maire fait savoir que M. Michel WOLF agent de l'O.N.F. a fait valoir ses droits à la retraite. M. D. HUTTENSCHMITT se rendra prochainement à une réunion d'information relative à sa succession.

7.9 COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Mme le Maire fait savoir que le compte-rendu de cette réunion du 23 mai 2017 a été transmis à l'ensemble des conseillers par courriel.

8. RAPPORTS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

8.1 ASSEMBLEES GENERALES ASSOCIATIONS

- ✓ Mme A.BAUMANN s'est rendue à l'AG de l'**Association Jeunesse et Avenir**. Les Communes de Buschwiller, Héisingue et Hégenheim ont été remerciées. Le village tipi a été remis en place pour cet été.
- ✓ **A.J.T** : M. J.SITTER s'est rendu à cet AG. Les soirées jeux restent un succès. M. V.BROM passera la main en sa qualité de président en 2018.
- ✓ M. D.HUTTENSCHMITT a assisté à l'AG du **TTB**. Un nouveau président a été élu, il s'agit de M. Jean-Christophe HAU.
- ✓ Mme D.HECHT indique qu'elle a pris part à l'AG de la **Chorale Fortuna** et que cette association se porte bien. Son conjoint M. SALADIN l'a représentée à l'AG de la **Compagnie Dé'ridées**, cette association interviendra lors de la fête intercommunale des seniors.
- ✓ M. B.BO EGLIN s'est rendu à l'AG de l'**association de gestion de la maison communale**. Le bilan est positif. Les couverts de table seront remplacés cette année. Les couverts actuels datent de 1987. Il a également assisté à l'AG du **Conseil de Fabrique**, ce dernier a émis un avis favorable pour la mise en place d'une antenne GRDF dans le clocher pour les relevés de compteurs communicants. Il a également été décidé que la messe du jumelage aura lieu le 27 août 2017.
- ✓ Mme le Maire a assisté à l'AG de l'ASB, leur randonnée pédestre reste un vrai succès, mais cette manifestation demande beaucoup de travail et de personnes bénévoles.

8.2 SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

- ✓ M. R.OBERMEYER a assisté à la **commission tourisme**. Il a été demandé aux élus de promouvoir le tourisme dans le secteur.
- ✓ M. J.DUCRON a participé au **comité de rédaction** du prochain magazine Vivre ensemble qui paraîtra prochainement.
- ✓ Mme A.BAUMANN a pris part à la **commission petite enfance**. La question est de savoir si S.L.A gardera cette compétence.
- ✓ Mme D.HECHT a assisté à la **commission Energie Air Climat**, le 16.5.2017, en remplacement de J.DUCRON. Au programme : Réunion d'intronisation de la commission élargie à 40 communes. Démarche Cit'ergie: Saint-Louis a économisé 21'000 € sans rien dépenser, uniquement en changeant les réglages du chauffage et autres éco-gestes au quotidien. Alter Alsace Energies : thermographies de façade 2018, s'inscrire maintenant

(bâtiments communaux également!!); les permanences en mairie continuent: consultations et avis gratuits pour tout ce qui concerne le chauffage, l'isolation, etc. Energie partagée: il existe des séances d'instruction concernant les éco-gestes, 1 h à 1.30 h pour 15 – 20 personnes, élus ou agents, 1 x par trimestre dans les territoires; possibilité de regrouper plusieurs communes. Certificats d'Economie d'Energie: ces certificats ont une valeur monétaire; pour obtenir le paiement, il faut au moins 50 GWh d'économie/an: proposition de mise en commun au sein de la SLA; partage des gains: 50 % aux mairies participantes, 50 % à la SLA. Organisation, calendrier 2017: réunions tournantes dans le territoire: la prochaine en septembre à Kappelen.

- ✓ M. R.OBERMEYER a pris part à la seconde réunion Vision d'Avenir 2030 à Kappelen. Il s'agissait d'une réunion de travail. M.OBERMEYER a participé au groupe concernant le manque de médecins.
- ✓ M. C.WEIGEL a assisté à la réunion de la **commission transports**. Il s'agissait d'une présentation du Distribus et des travaux du tram 3. Les communes doivent également faire parvenir leurs souhaits par courrier dans les meilleurs délais.
- ✓ M. D.HUTTENSCHMITT a assisté à la **commission assainissement**. Un questionnaire parviendra prochainement en mairie à ce sujet.
- ✓ Mme le Maire a pris part à la réunion du **Conseil de la SLA** en date du 17 mai 2017. Les tarifs du tram 3 ont été validés, il a été décidé d'augmenter le tarif du Distribus à 1,70 €. Une convention pour le financement du giratoire boulevard d'Alsace. La S.L.A. a adhéré à l'ADT tourisme et racheté les parts du Dr Temam dans le cadre de la SEMDIC (bâtiment polyclinique). La motion Euroairport a été votée ainsi qu'une opposition au transfert du PLUi.
- ✓ Mme le Maire a assisté à la **commission politique de la ville**, il a été question du quartier de la gare de Saint-Louis. La SLA va financer différents projets pour environ 34.000 €.
- ✓ **Commission numérique** : Mme le Maire signale que 5,3 millions d'euros sont pris en charge par la SLA pour le déploiement de la fibre optique. Le NRO (nœud de raccordement optique) a été installé à Blotzheim en mai. Les deux SRO (armoires; sous-répartiteurs optiques) avec les branchements devraient être mis en place au courant de l'été. Une réunion publique d'information aura lieu début septembre.

8.3 AUTRES REUNIONS INTERCOMMUNALES

- ✓ M. B.BOEGLIN a assisté à une réunion du SIDEL au sujet d'un échange de terrains. Il a également été question des travaux rue Saint-Martin. Mme le Maire précise qu'elle attend toujours les offres de prix relatives à ces travaux. Elle demande à M. BOEGLIN de contacter rapidement M. G.FUCHS ce sujet.
- ✓ M. D.ALLEMANN indique qu'il a assisté à la réunion du SIAEP. M. C.WEIGEL souhaite savoir si un nouvel agent a été recruté ? M.ALLEMANN précise qu'il s'agit de M. Bruno MULLER.
- ✓ Suite à une question de Mme le Maire, M. ALLEMANN indique qu'il n'a pas pu se rendre à l'AG du GIC 26.

9. DIVERS

- ✓ Mme le Maire demande aux conseillers de faire parvenir une copie des invitations SLA qui sont reçues directement à leur domicile. Ainsi l'agenda communal est mis à jour régulièrement.
- ✓ Les olympiades de l'intercommunalité auront lieu les 11 et 18 juillet 2017. Mme le Maire demande à Mme A.BAUMANN de prendre l'attache du périscolaire à ce sujet.
- ✓ Mme le Maire rappelle que les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin 2017. Des créneaux de permanences de 02h30 ont été mis en place pour éviter le créneau de 12h00-14h00 car il y a trop peu de volontaires pour assurer la tenue des bureaux de vote. Le scrutin sera clos à 18h00. Les consulaires / français de l'étranger ne pourront pas voter, une mention en rouge sur la liste d'émargement.
- ✓ Mme le Maire indique qu'il convient de choisir un nom pour la nouvelle place à proximité de l'école. Après discussion, les conseillers optent pour « Place mairie-école » à savoir en alsacien « schüel- und mairieplatz ». Trois drapeaux seront installés sur cette place : l'europpéen, le français et un drapeau de Buschwiller Les conseillers votent ensuite à main levée pour le choix du drapeau de Buschwiller. Mme le Maire demandera à Mme Kien en charge du dossier de vérifier si l'impression se fait des deux côtés.

Mme le Maire précise que l'inauguration de la place aura lieu au moment du jumelage. L'organisation pratique sera discutée lors de la prochaine commission associations.

- ✓ La prochaine réunion du Conseil aura lieu le 10 juillet 2017.
- ✓ M. C. WEIGEL demande au secrétariat de faire un courriel rappelant l'invitation des conseillers, des membres du CCAS et de leurs conjoints à l'apéritif donné à l'occasion de son anniversaire.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h35.

TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BUSCHWILLER DE LA SEANCE DU 06.06.2017
--

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 03 AVRIL 2017
2. MOTION EUROAIRPORT
3. NOMINATION D'UN GARDE-CHASSE
4. VENTE DE TERRAINS PAR LE CONSEIL DE FABRIQUE
5. ASSOCIATIONS
6. ZONE HUMIDE : MISE EN PLACE DE PANNEAUX PEDAGOGIQUES
7. RAPPORTS DES COMMISSIONS COMMUNALES
8. RAPPORTS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES
9. DIVERS

NOM-PRENOM	QUALITE	SIGNATURE	PROCURATION A
WILLER CRISTELE	Maire		
OBERMEYER ROGER	1 ^{er} Adjoint		
HECHT DENISE	2 ^{ème} Adjointe		
HUTTENSCHMITT DENIS	3 ^{ème} Adjoint		
BOEGLIN BERNARD	4 ^{ème} Adjoint		
ALLEMANN DANIEL	Conseiller		
BAUMANN AUDREY	Conseiller		
BAUMANN MARIE-JEANNE	Conseiller		
DUCRON JACQUES	Conseiller		
GERRER EMMANUEL	Conseiller		
MULLER PATRICK	Conseiller		
MUNCH CLAUDINE	Conseiller		
SITTER JERÔME	Conseiller		
WEIGEL CHRISTIAN	Conseiller		